

BARÈME VENTE

HONORAIRES TTC POUR VENTE DE BIEN A USAGE D'HABITATION	
jusqu'à 49 999€	10%
de 50 000€ à 99 999€	8%
de 100 000€ à 149 999€	7,5%
de 150 000€ à 199 999€	7%
de 200 000€ à 249 999€	6,5%
de 250 000€ à 399 999€	6%
de 400 000€ à 549 999€	5.5%
Au-delà de 550 000€	5%
Un minimum forfaitaire de 1525€ TTC sera perçu pou	r toutes transactions inférieures ou égales à 15000€
HONORAIRES TTC POUR VENTE D'IMMEUBLES	S COMMERCIAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS
Terrains	10%
Fonds de commerce / Cession de bail commercial	8%
Locaux commerciaux, industriels et professionnels	8%
Vente en V.E.F.A	de 3% à 10% (selon programme)
Les honoraires ci-contre sont calculés sur le prix de vente. Ils so est définitive et cons	ont dus dès l'accord des parties et payables dès que la transaction tatée par un écrit.
Avis de valeur forfaitaire par immeuble	180€ TTC
Barème établi le .	20 mars 2019